



Acheteur vice caché

Par JeanM2A

Bonjour, je viens d'être contacté par un courrier recommandé des acheteurs de notre précédente maison. Nous leur avons vendu la maison en octobre 2023.

Ils nous contactent ce jour 1 an et 1 mois après pour nous demandent la facture d'entretien de la chaudière.

Ces pièces on été communiquées au moment de la vente. Ils disposent de toutes les factures depuis le premier coup de pioche des précédents propriétaires? mais ils nous somment de leur transmettre avant contentieux.

La chaudière (pompe à chaleur eau air et piscine) aurait « lâché » ils viennent de la faire remplacer apparemment.

Je ne comprend pas comment je pourrais être de mauvaise foi et responsable des soucis. Ils ont passé un an dedans, dont un hiver. Donc un an sans douche, chauffage ou piscine chauffée ? J'en doute quand même.

Je ne dit pas que la chaudière puisse ne pas avoir de soucis mais d'ici à m'en tenir responsable? ils ont tout les documents nous plus un seul. C'est une impasse? je ne sais même plus qui j'ai fait intervenir j'ai tout donné.

Il semble qu'ils aient fait remplacer la chaudière comment puis faire le nécessaire au niveau contradictoire ?

Un peu perdu si quelqu' un peu m'éclairer avant retour de mon conseil.

D'avance merci.